EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes DE LA VALLEE D'OSSAU 4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/113

	Nombre de	
	membres	
Afférents	En	Qui ont pris
au Conseil	exercice	part à la
Communautaire		délibération
32	32	29

L'An deux mille dix-neuf et le mardi 10 décembre à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 28 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au nouveau siège de la CCVO, 26 rue d'Arros à Arudy.

Présents titulaires: Mmes BERGES, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

Mme CLAVIER donne procuration à M. SARTHE M. VISSE donne procuration à M. MARTIN Mme TOUTU donne procuration à M. MOUNAUT

Secrétaire de séance : M. MOUNAUT

RECU

1 2 DEC. 2019

SOUS-PRÉFECTURE

OBJET: FINANCES - RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE OLORON STE MARIE

Monsieur le Président rappelle qu'une ligne de trésorerie à hauteur de 350 000 € a été ouverte auprès de la Banque Postale. Cette dernière arrivant à échéance le 10 janvier 2020, il convient de la renouveler pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la Communauté de Communes.

Le Président présente l'offre de la Banque Postale :

RAPPORTEUR: FERNAND MARTIN, Vice-président

Article 1 : Principales caractéristiques de la ligne de trésorerie

Prêteur	La Banque Postale	
Objet	Financement des besoins de trésorerie	
Nature du produit	Ligne de Trésorerie utilisable par tirages	
Montant de la ligne de Trésorerie	350 000,00 EUR	
Durée du contrat	364 jours	
Taux d'intérêt	Taux EONIA + marge, 0,78 % l'an En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index EONIA, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index EONIA négatif, l'Emprunteur restera au minimum redevable de la marge telle qu'indiquée ci-dessus.	
Base de calcul	Exact / 360 jours	

Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts, et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale	
Date d'effet du contrat	09/01/20	
Garantie	Néant	
Commission d'engagement	425 EUR, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat	
Commission de non utilisation	0,100% du montant non utilisé à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant	
	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de la Banque Postale	
Modalités d'utilisation	Tirages/Versements - Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 16 h 30 pour l'exécution en J+1 Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédent la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages	

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

après avoir pris connaissance de l'offre de financement et de la proposition de contrat de La Banque Postale,

- AUTORISE le Président à signer la poursuite de cette opération ainsi que l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de Trésorerie décrite ci-dessous à intervenir avec la Banque Postale.

